

1. DATES IMPORTANTES

SEPTEMBRE 2021					OCTOBRE 2021				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
		1 ⁴	2 ⁵	3 ⁶					1 ⁴
6	7 ⁷	8 ⁸	9 ⁹	10 ¹⁰	4 ⁵	5 ⁶	6 ⁷	7 ⁸	8 ⁹
13 ¹	14 ²	15 ³	16 ⁴	17 ⁵	11	12 ¹⁰	13 ¹	14 ²	15 ³
20	21 ⁶	22 ⁷	23 ⁸	24 ⁹	18 ⁴	19 ⁵	20 ⁶	21 ⁷	22 ⁸
27 ¹⁰	28 ¹	29 ²	30 ³		25 ⁹	26 ¹⁰	27 ¹	28 ²	29

- 8 septembre : Rencontre de parents avec les titulaires à 19h00 suivi de l'assemblée générale de parents à 20h00 via TEAMS ;
- 20 septembre : Journée pédagogique (tous les élèves de l'école sont en congé, le service de garde sera ouvert pour les élèves inscrits) ;
- 30 septembre :** → Prise des présences officielles : votre enfant **doit être présent en classe**. En cas d'absence, vous devrez **accompagner votre enfant** à son retour à l'école pour signer son formulaire de présence.
Merci de votre collaboration !
- 5 octobre : Journée mondiale des enseignants et enseignantes ;
- 11 octobre : → Les élèves et le personnel sont en congé ;
- 29 octobre : Journée pédagogique (tous les élèves de l'école sont en congé, le service de garde sera ouvert pour les élèves inscrits) ;

2. DÉCLARATION DE LA CLIENTÈLE - SERVICE DE GARDE

Votre enfant doit être présent au service de garde selon la fréquentation choisie lors de l'inscription. **Il doit obligatoirement être présent entre le 24 septembre et le 30 septembre 2021.**

L'élève déclaré régulier le 30 septembre 2021 au MEES aura un statut de régulier et le conservera pendant toute l'année scolaire. Après cette date, peu importe sa fréquentation, qu'elle soit modifiée ou qu'il soit en garde partagée ou non, son statut restera le même.

Les enfants qui ne seront pas présents pour un minimum de 2 périodes par jour 3 jours et plus par semaine seront déclarés « élève à fréquentation sporadique ». Comme notre politique le prévoit, le tarif sera calculé selon les périodes de fréquentation pour un montant maximal de 12.50\$ par jour avec un relevé provincial et un reçu fédéral.

3. ABSENCES DES ÉLÈVES

Lorsque votre enfant doit s'absenter de l'école, nous vous demandons d'en informer le secrétariat de l'école au numéro de téléphone suivant : 418 686-4040, poste 3129 et ce, même si vous avez écrit dans l'agenda de votre enfant. Si vous n'avez pas appelé l'école, la secrétaire contactera les parents afin de s'assurer que vous êtes avisés de l'absence de votre enfant. Nous vous remercions de votre collaboration !

4. PERSONNEL DE L'ÉCOLE DOMINIQUE-SAVIO

À titre informatif, ci-dessous, l'ensemble du personnel de l'école Dominique-Savio :

Personnel 2021-2022		
Précolaire :	Stéphanie Garneau /Amélie Arcand-Allard (4 ans)	Annick Nadeau Lagrange (5 ans)
	Dany Bélanger (5 ans)	Roxanne Pelletier-Lajoie (5 ans)
1^{er} cycle :	Émilie Papillon (1 ^{re} année)	Anne-Catherine Giasson (2 ^e année)
	Caroline Millaire-Lachaine (1 ^{re} année)	Daphnée Lapointe (2 ^e année)
2^e cycle :	Olivier Jobin (3 ^e année)	Jonathan Saucier Hernandez (4 ^e année)
	Caroline Jobin (3 ^e année)	
3^e cycle :	Audrey Langlois /Marie-Pier Langlois (5 ^e année)	Bianca Gagnon (6 ^e année) → août-janv.
	Catherine Bouchard (5 ^e /6 ^e année)	Marie-Claude Jalbert (anglais intensif) → fin janv.-juin
Spécialistes :	Stéphanie Rondeau et Étienne Béland, éducateurs physiques et à la santé	Jean-François Fournier, ens. musique Yannick Auclair, ens. art dramatique
	Amélie Blanchet, ens. anglais	Sarah Audet, ens. en francisation
Services complémentaires	Nancy Isabelle (TES-école)	Camille Desrosiers-Côté (TES)
	Qimei Genest (TES)	Christine Lantier (orthopédagogue)
	Joanie Lépine (TES)	
	July Falardeau (psychologue) (à remplacer)	Karine Buist Gilbert (orthophoniste) (à remplacer)
	Valérie Giroux, infirmière	À confirmer, hygiéniste dentaire
Personnel du service de garde scolaire	Qimei Genest et Marie-Claude Morissette, techniciennes en service de garde	Lorena Lopez
	Ève-Lisa Gamache	Francine Michaud
	Érika Bilodeau	Caroline Fournel
	Salina Oumellal	Johnson Emmanuel Nguema
	Michaël Betty	Camille Desrosiers /Qimei Genest (TES)
	Esther Carrier	Stéphanie Rheault-Defoy
Services administratifs	Christine Fortier, direction	Judith Drolet, secrétaire d'école
	Pierre Létourneau et Jean-Claude Morissette, concierges	

5. HORAIRE DE L'ÉCOLE

→ Considérant le fait que les changements de surveillance le matin et le midi affectent considérablement l'encadrement des élèves, nous vous avisons que nous poursuivons l'horaire de l'an dernier pour l'accueil des élèves le matin et le midi.

Service de garde :	7h15 à 8h10
Surveillance dans la cour :	<u>8h05 à 8h10</u>
Entrée des élèves :	<u>8h10</u>
Début des classes :	8h15
Sortie des élèves :	11h35
Service de garde :	11h35 à 13h00
Surveillance dans la cour :	<u>12h50 à 13h</u>
Entrée des élèves :	<u>12h55</u>
Sortie des élèves du préscolaire :	14h22 (4 ans et 5 ans)
Sortie des élèves du primaire :	15h20

La porte #1 n'est pas destinée à l'entrée des élèves, sauf pour les personnes à mobilité réduite ou aux parents qui utilisent une poussette, par exemple.

Si vous arrivez dans la cour de l'école et qu'il n'y a plus d'élèves, vous devez vous diriger vers la porte #1 et sonner.

6. ACCUEIL AU SERVICE DE GARDE SCOLAIRE (Maternelle)

Le vestiaire de tous les enfants de maternelle de 5 ans est situé à l'accueil du service de garde. Considérant cette situation, nous devons limiter la circulation et nous assurer d'une prise en charge de vos enfants de façon sécuritaire.

Pour faciliter l'accueil et les transitions, nous vous informons des directives destinées aux parents :

Parents des élèves de maternelle

Après 8h10, les élèves du préscolaire, inscrits au SDG, doivent attendre l'arrivée de l'enseignante pour entrer dans l'école.

<u>Entrée</u> <u>Avant 8h10 ou 12h55</u>	<u>Départ</u> <u>14h22 et 15h20</u>
Porte #5 ↓ (5 ans)	Porte #5 ↓ (5 ans)
Porte #7 ↓ (4 ans)	Porte #7 ↓ (4 ans)

À partir de 8h15 ou 13h, dans la cour de l'école, l'entrée des élèves par les portes #2, #3, #5 ou #7 ne sont plus accessibles. Si c'est le cas, vous devez entrer par la porte #1 (le secrétariat). Votre enfant sera considéré comme en retard. Par mesure de sécurité des enfants, ne pas laisser entrer un adulte ou un autre enfant lorsque vous sortez de l'école.

7. CIRCULATION DANS L'ÉCOLE

Précisions importantes :

Personnel de l'école	Parents et autres adultes <i>(en fonction des mesures sanitaires du moment)</i>	Bénévoles <i>(en fonction des mesures sanitaires du moment)</i>
→ Tout le personnel régulier de l'école peut circuler dans l'école sans se présenter au secrétariat.	→ Tous les parents doivent se présenter au secrétariat de l'école dès son arrivée en tout temps. → Ils doivent quitter l'école par la même porte que lors de l'entrée dans l'école. → Si vous avez besoin de rencontrer un enseignant, vous devez prendre rendez-vous.	→ <i>Tout bénévole doit se présenter au secrétariat de l'école.</i> → <i>Après avoir signé le registre des bénévoles, il peut se rendre au lieu de rencontre.</i>

8. ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

Bien que la santé publique nous permette de mettre en place des activités parascolaires, je mets mes énergies au niveau du déroulement des activités scolaires régulières pour le moment et des services complémentaires. Dès que la situation sera propice à la mise en place des activités parascolaires, vous en serez informés.

9. TUTORAT ET BIEN ÊTRE À L'ÉCOLE

Nous allons offrir du tutorat aux enfants par le biais d'interventions ciblées en priorisant la fréquence des accompagnements. Le personnel de l'école identifiera les élèves concernés par ce service en fonction des besoins prioritaires.

Le service peut être donné pendant ou en dehors des heures de l'école en fonction des disponibilités des tuteurs et de l'horaire des titulaires de classe.



RAPPEL PRÉVENTIF
À L'ATTENTION DES PARENTS

10. CONSIGNES DE SÉCURITÉ – INCONNUS AUTOUR DES ÉCOLES

Nous vous rappelons les recommandations du Service de police qui doivent être faites aux élèves :

- Évite de marcher seul dans la rue et tiens-toi dans les endroits où il y a plusieurs enfants.
- Si un étranger t'aborde, ne t'approche pas, refuse de lui parler, ne réponds pas à ses questions, ne t'arrête pas et poursuis ton chemin.
- Si tu es agrippé par la personne, crie le plus fort possible et débats-toi.
- Regarde la personne directement dans les yeux (cela permet à l'enfant de la « photographier » et de se rappeler son visage).
- Ne donne jamais ton nom à un inconnu (ne pas créer de lien de confiance).
- N'accepte pas de cadeau, sous quelque forme que ce soit.
- Ne monte jamais (pour une quelconque raison) dans la voiture d'un étranger;
- Avise le plus rapidement possible, un adulte de confiance, tes parents ou le surveillant de toute situation de ce genre qui se produirait.
- Rends-toi à la maison, chez des amis, dans une maison où une affiche « Parents-secours » est visible ou dans un endroit où il y a plusieurs personnes, par exemple un commerce.

Nous faisons appel à votre collaboration pour être vigilants auprès de votre enfant et pour reprendre avec lui ces mêmes conseils de sécurité. Il ne s'agit pas de lui faire peur, mais il est important de l'écouter et de le rassurer s'il se montre sensible ou anxieux par rapport à cette situation.

Toute information pertinente doit être rapportée à la police en composant le 911 pour une intervention immédiate ou le 418 641-AGIR (2447) pour transmettre des informations qui ne sont pas urgentes. Les appels demeurent confidentiels.

Christine Fortier,
directrice